

107943 - Si on jeûne dans un pays qui compte sur le calcul astronomique doit on y mettre fin selon ce qui est retenu dans le même pays?

question

Je suis étudiant dans l'état indien de Karnataka. Les musulmans locaux ne sont pas d'accord sur le début et la fin du Ramadan. C'est l'Etat qui fixe l'entrée du Ramadan dès le début de l'année. Ce qui signifie qu'il ne compte pas sur la vision de la lune. Ceci a poussé certains musulmans, arabes pour la plupart, à se détourner de la pratique locale et à se fier à l'Arabie Saoudite..Est-ce exact? Que doit faire celui qui jeûne avec eux?

la réponse favorite

Louanges à Allah

Si le musulman se trouve dans un pays où l'on compte sur la vision religieuse pour admettre le début et la fin du mois de Ramadan, il doit se conformer à la pratique locale en la matière. Nous l'avons déjà expliqué dans le cadre de la réponse donnée à la question n°

[12660](#).

En revanche, si le musulman vit dans un pays non musulman ou dans un pays où l'on manipule la question de l'entrée et la sortie du mois de Ramadan selon ce que bon leur semble, sans tenir compte de la vision religieuse, il doit se référer au pays le plus proche où l'on s'occupe bien de la recherche du croissant lunaire. Si un tel musulman jeûne avec le pays auquel il fait confiance, il n'y a aucun inconvénient. Cela étant, si l'Inde entre en jeûne un jour par exemple après les pays où l'on scrute bien le croissant lunaire, on dit à celui qui a jeûné avec les Indiens: ne

termine pas ton jeûne avec les Indiens, mais avec un pays qui compte sur la vision du croissant, et jeûne un jour à la place du premier jour du Ramadan que tu as raté.

Allah le sait mieux.